Le TOFU: Voici un aliment encore méconnu, pourtant il comporte plein d'avantages. Peu couteux, versatile et nutritif, le tofu est à découvrir. Voici une recette que j'ai découvert pour ceux qui comme moi sont maniaques de poutine. Vous pourrez la déguster sans vous culpabiliser!!!

RECETTE POUTINE SANTÉ DE LA FAMILLE LEFEBVRE

14 pommes de terres rouges ou jaunes
1/3 tasse d'huile de canola (83 ml)

Tofu mariné:
1 paquet de tofu ferme (454 gr)
1/3 de jus de citron (83 ml)
2 c. à table de sel (30 ml)

Sauce à poutine sans gras:
2 tasses de bouillon de poulet (500 ml)
3 c. à soupe de fécule de maïs (45 ml)
1 1/2 c. à soupe de pâte de tomate (22.5 ml)
1 c. à soupe de sucre (15 ml)
1/2 c. à thé de sel (2.5 ml)
1/2 c. à thé de sauce Worcestershire (2.5 ml)
1/2 c. à thé de moutarde (2.5 ml)
1/8 c. à thé de paprika (0.625 ml)

Couper le tofu en dés d'environ 1 cm. Bien mélanger avec le jus de citron et le sel, puis laisser mariné 30 minutes. Rincer et égoutter.
Préchauffer le four à 450° F (230° C).
Couper les pommes de terre en frites, avec la pelure.
Déposer les pommes de terre sur une plaque à biscuits, préalablement huilée. S'assurer qu'aucune pomme de terre ne se chevauche et que le côté pelure touche la plaque.
Cuire au four de 30 à 35 minutes, jusqu'à ce qu'elles soient dorées à votre goût.
Pendant la cuisson des frites, déposer les ingrédients de la sauce dans un petit chaudron. Porter à ébullition, brasser au fouet et laisser épaissir 1 à 2 minutes.
Dans chaque assiette, répartir le tofu mariné dans le fond, les frites dorées suivi d'une louche de sauce à poutine.

P.S. Pour une sauce plus BBQ, rajouter des épices à poulet BBQ St-Hubert ou du poivre.

Référence: Recettes du Québec au www.recettes.qc.ca

Le Pierrepont

Soyez prudents!!!!!

Bon été!!!!!

Municipalité de Pierreville, #42, Août 2013

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DU 22 MAI 2013

- La Municipalité de Pierreville a lancé un appel d'offres pour des travaux de pose bitumineux sur les rangs de l'Île et Petit-Bois. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 22 mai dernier et le contrat a été octroyé à Construction et Pavage Portneuf au coût de 79 383.94$ (taxes incluses).

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DU 13 JUIN 2013

- Une étudiante a été embauchée, pour une période de 10 semaines, dans le cadre du Programme Carrière-Été, à titre d'horticultrice.
- Une nouvelle entente de deux (2) ans a été signée avec la Municipalité de St-François-du-Lac et la Communauté d'Odanak afin de prolonger le contrat de notre travailleur de rue, Pierre-Olivier Gravel. L'entente couvre la période du 1er juillet 2013 au 30 juin 2015. L'accord, pour l'année 2013-2014, est au coût de 22 407.84 $, réparti entre les trois communautés, pour un montant de 7 663.48$ chacune. Pour l'année 2014-2015, le coût sera de 22 990.44$, réparti entre les trois municipalités, pour un montant de 7 663.48$ chacune;
- Zone industrielle: la municipalité a signé une entente avec monsieur Jean-François Dostie, le 4 juin dernier, concernant l'acquisition des terrains 9 et 10. Les contrats notariés seront signés sous peu. Lors de la parution du Pierrepont, les contrats auront probablement été signés.

PERMIS DE JUIN 2013

1. *Pauline Côté, 92, rue Georges.....Rénovation résidentielle*
2. *Yvon Bibeau, 18-20, rue Ste-Anne.....Rénovation résidentielle*
3. *Alice Lafrenière, 104, rue Maurault.....Rénovation résidentielle*
4. *Sylvain Jutras, 210, rang de l'Île.....Rénovation résidentielle*
5. *Sylvain Jutras, 210, rang de l'Île.....Déplacement d'une construction*
6. *Ariane Blais-Poirier, 60, rang Petit-Bois.....Piscine*
7. *Jonathan Beauchemin, 32, route Marie-Victorin.....Piscine*
8. *Jean Bibeau, 15, rue Descheneaux.....Rénovation résidentielle*
9. *Paul Shooner, 73-75, rue Maurault.....Rénovation résidentielle*
10. *Madeleine Coll, 805, rang Haut-de-la-rivière.....Rénovation résidentielle*
11. *Nicole Beaulac, 198, rue Haut-de-la-rivière.....Rénovation résidentielle*
12. *Ariane Blais-Poirier, 60, rang Petit-Bois.....Rénovation résidentielle*
13. *Nicole Gadbois, 80, rang Petit-Bois.....Rénovation résidentielle*
14. *Michèle Drevet, 910, rang Haut-de-la-rivière.....Rénovation résidentielle*
15. *Réjean Descôteaux, 254, rang Chenal-Tardif.....Installation septique*
16. *Raymonde Shooner, 6, rue Place Pierre-Hertel.....Rénovation résidentielle*
17. *Gaétan Desmarais, 23, rue Desmarais.....Rénovation résidentielle*
18. *Réjean Descôteaux, 254, rang Chenal-Tardif.....Agrandissement*
19. *Réal Lévesque, 770-780, rang Haut-de-la-rivière.....Nouvelle construction*
20. *Richard Bourgoin, 39, rang Petit-Bois.....Rénovation résidentielle*
21. *Raymond Fontaine, 15, rue Principale.....Rénovation résidentielle*
22. *Micheline Lavoie, 53-55, rue Maurault.....Rénovation résidentielle*
23. *Hélène Descheneaux, 55 rang Petit-Bois.....Rénovation résidentielle*
24. *Roger Letendre, 28, rue Tremblay.....Rénovation résidentielle*
25. *Marion Dupuis, 21, rang St-Joseph.....Piscine*
26. *Manon Côté, rang Ste-Anne.....Démolition d'une construction*
27. *Coop Shooner-Jauvin, 10-A, rue Georges.....Rénovation commerciale*
28. *Simon Bussières, 224, rang Chenal-Tardi.....Installation septique*
29. *Benoit Houde, 10-B, rue Georges.....Rénovation commerciale*
30. *David Bussières, 210, rang Chenal-Tardif.....Agrandissement résidentiel*
31. *Simon Bussières, 224, rang Chenal-Tardif.....Construction résidentielle*
32. *Yvette Descôteaux, 76, rue Rousseau.....Rénovation résidentielle*
33. *François Beauchemin, 53, rue Principale.....Rénovation résidentielle*
34. *Denis Éthier, 84, rue Tremblay.....Rénovation résidentielle*

PERMIS DE MAI 2013

1. *Gaston Guilbault, 25, rue Principale.....Rénovation résidentielle*
2. *Manon Nadeau, 185, rue Charland.....Rénovation résidentielle*
3. *Alain Trial, 135, rue Georges.....Rénovation résidentielle*
4. *Michel Gouin, 91, rue Letendre.....Rénovation résidentielle*
5. *Monique Gamelin, 58, rue Martel.....Rénovation résidentielle*
6. *Nathalie Faucher, 90-96, rue Tremblay.....Rénovation résidentielle*
7. *Patrick Vallée, 670, rang du Haut-de-la-rivière.....Rénovation résidentielle*
8. *Lise Mongrain, 8, rue Principale.....Rénovation résidentielle*
9. *Réal Verville, 31, rue Sainte-Anne.....Rénovation résidentielle*
10. *Métal Pierreville, 36, route Marie-Victorin.....Installation septique*
11. *Métal Pierreville, 36, route Marie-Victorin.....Construction commerciale*
12. *Denis Laforce, 233, rang Chenal-Tardif.....Rénovation résidentielle*
13. *Pierre-Yves Malouin, 65, rang de l'Île.....Rénovation résidentielle*
14. *Jacqueline Duhaime, 22, rang St-Joseph.....Rénovation résidentielle*
15. *Jean-Marie Courchesne, 26, rang Courchesne.....Bâtiment accessoires*
16. *Marco Bussières, 27, rue Sainte-Anne.....Installation piscine*
17. *Marco Bussières, 27, rue Sainte-Anne.....Rénovation résidentielle*
18. *Anne-Élisabeth Cloutier, 356, rang Chenal-Tardif.....Rénovation résidentielle*
19. *Yvon Rousseau, 161, rue Haut-de-la-rivière.....Bâtiment accessoires*
20. *Pierre Boisclair, 78, rang de l'Île.....Rénovation résidentielle*
21. *Renée Boisvert, 27, rue Principale.....Rénovation commerciale*
22. *Denis Bélisle, 2-2A, Place Pierre-Hertel.....Rénovation résidentielle*
23. *Claude Sayer, 67-67A, rue Gill.....Rénovation résidentielle*
24. *Lise Deslandes, 43, rang Saint-Jacques.....Agrandissement résidentiel*
25. *Yvon Michaud, 70, rue Gill.....Rénovation résidentielle*
26. *Raymond Paulhus, 398, rang Chenal-Tardif.....Rénovation résidentielle*
27. *Denis Descheneaux, 71, rue Rousseau.....Rénovation résidentielle*
28. *Denis Descheneaux, 88, rue Rousseau.....Bâtiment accessoires*
29. *Yolande Courchesne, 28, rang Petit-Bois.....Rénovation résidentielle*
30. *Yves Couture, 33, rue Maurault.....Rénovation commerciale*

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DU 13 JUIN (SUITE)

- La municipalité a donné son accord pour la réparation d'une pompe à notre poste Ally, au coût de 8 521.34$ (taxes incluses) puisque celle-ci est très importante dans la filtration des eaux de notre municipalité;
- Les conseillers municipaux ont autorisé les Productions du Lac St-Pierre de monsieur Steve Desmarais à entreprendre des démarches afin d'implanter l'électricité sur le terrain des loisirs, pour le festival country. Le tout sous la supervision de notre inspecteur monsieur Guy Descheneaux et selon une entente signée.

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DU 19 JUIN 2013

- La compagnie Danis Construction a obtenu le contrat afin d'établir la base de béton du skateparc au coût de 24 407.05$ (taxes en sus);
- Les conseillers ont priorisé et autorisé la signature du dossier « Modifications au skateparc ». Celui-ci a été envoyé au CLD de Nicolet-Yamaska afin d'obtenir le montant de 59 770$ dans le cadre du Pacte rural 2007-2014. Le dossier « Modifications au skateparc » comprend les projets skateparc et jeux d'eau.

Règlement 114-2012

Sur les animaux (applicable par la Sûreté du Québec)

Il est interdit d'avoir en sa possession une des race de chien suivant, et ce, sur tout le territoire de la Municipalité de Pierreville, à savoir:

Bull-terrier, staffordshire bull-terrier, american bull-terrier ou american staffordshire terrier ou tout chien hybride issu d'une des races ci-mentionnées (communément appelé « pitbull »).

Quiconque, incluant le gardien d'un animal d'une de ces races, contrevient à l'article 4 et commet une infraction et est passible d'une amende.

Constitue une nuisance et est prohibé un chien qui aboie ou hurle d'une manière à troubler la paix.

Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc...) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal.

Quiconque, incluant le gardien d'un animal, contrevient aux articles 3, 5 et 6 commet une infraction et est passible d'une amende.

RAPPEL

À tous les propriétaires de chiens qui utilisent les parcs municipaux, **vous devez**, par respect par les autres citoyens, **ramasser les excréments de votre animal** et les jeter dans une poubelle.

Quoi de neuf sous la couverture?

Activité biblio du 16 juin dernier:

MANDOLYNE

Au grand bonheur des petits!!!!

Quoi de neuf sous la couverture?

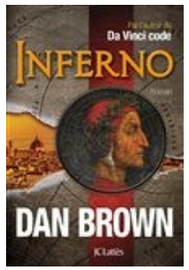

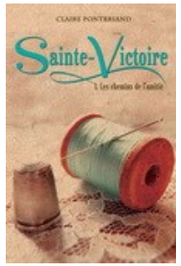

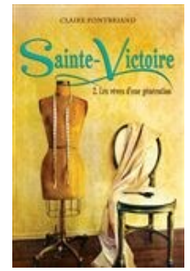

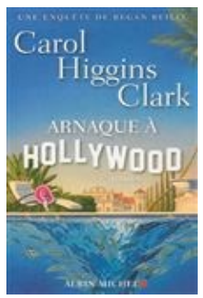

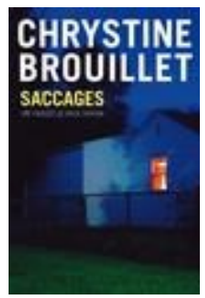

Prenez note que les amendes pour retard sont toujours de **0.10 sous** par jour par livre. Donc soyez vigilants

HORAIRE D'ÉTÉ :

Sauf avis contraire sur place ; Dimanche et jeudi : 13h à 16h

Mardi: 19h à 21h

Prochaines séances du conseil municipal: 20h, 26 rue Ally

9 septembre
1er octobre (exceptionnellement un mardi)
11 novembre
9 décembre

Fermeture du bureau municipal:

2 septembre (Fête du travail)
14 octobre (Action de grâce)

Ventes de garage:

31 août, 1er et 2 septembre
En cas de pluie, remis à la fin de semaine suivante

Taxes municipales:

Dernier paiement: 27 septembre

Gros rebuts:

Pierreville: 5 septembre et 7 novembre
Notre-Dame et St-Thomas: Date indéterminée

Pont Ouellette:

Veuillez prendre note que le Pont Ouellette, dans le secteur Notre-Dame, sera fermé pour des travaux majeurs cet automne. Les dates et la durée vous seront confirmés dans votre Pierrepont d'octobre.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

Le 3 novembre prochain, Pierreville sera en élection comme 1 100 autres municipalités au Québec. Au cours des prochains mois, vérifier votre boîte aux lettres puisque vous recevrez votre avis d'électeur. **Pour exercer votre droit de vote, vous devez être inscrits sur la liste électorale, assurez-vous d'y être inscrit!!!!**

De plus, la municipalité recherche du personnel rémunéré pour le jour de la révision de la liste électorale (jour à déterminer) ainsi que pour les jours de votation, soit le jour de votes itinérant (26 octobre), le jour de votes par anticipation (27 octobre) et le jour du scrutin (3 novembre). Pour postuler un emploi rémunéré lors d'une élection municipale, vous devez vous adresser à la présidente d'élection, soit Madame Lyne Boisvert, directrice générale de la Municipalité de Pierreville au bureau municipal au 450-568-2139.

Unité Notre-Dame-des-rivages

Inscriptions aux activités pastorales pour enfants et jeunes.

4-7 ans Brebis de Jésus: Dimanche matin 8h45 à 9h30, deux fois par mois. Église St-Thomas de Pierreville.

Connaître la vie de Jésus par des récits, des chansons et du dessin.

8-9 ans Éveil à la foi vers la 1ère Communion: Dimanche matin 9h30 à 10h45, une fois par mois (ou samedi matin au besoin). Journées et activités spéciales ajoutées.

Lieu des rencontres à déterminer.

Troubadours – Jeunesse: Groupe de chanteurs, chanteuses et musiciens à la messe.

Dimanche matin, 11h à 12h, une fois par mois.

Église Notre-Dame-de-Pierreville. (Possibilité de changer d'église de temps en temps).

Confirmation 10 ans et plus: Mercredis soirs , 18h45 à 20h, une fois par 3 semaines. Église à St-François-du-Lac.

Journées et activités spéciales ajoutées selon l'actualité.

Flammèches 10-13 ans: Vendredis soirs 18h40 à 20h (ou autres jours et heures selon les projets), une fois par mois. Église à St-François-du-Lac.

Inscriptions : *Sylvie Gagné* 450-568-3113.

Début : 15 septembre 2013

Le presbytère de Pierreville

Le premier presbytère de Pierreville fût construit en 1875. Ne répondant plus aux besoins, il est démoli en 1899, pour faire place à une construction beaucoup plus grande. Où est situé le stationnement, à l'époque il y avait un grand et magnifique parc.

Il y a quelques années, étant rendue trop grande pour ses besoins actuels, la Fabrique de Pierreville vend cette bâtisse. Celle-ci a conservé son cachet d'antan, et abrite un centre de la petite enfance. Les prières des curés ont maintenant fait place aux cris et aux jeux des enfants.

Jean-Christophe Proulx

JEUX D'EAU

Nous vous informons que les jeux d'eau sont en fonction depuis le 9 août dernier et seront en fonction jusqu'à la fin septembre. Ils sont situés à côté de l'Hôtel de ville sur la rue Ally.

Venez en profiter!!!!

Photo: Gracieuseté de Mathieu Gaudet

COMMUNIQUÉ

La Municipalité de Pierreville ayant à cœur la sécurité de ces citoyens ainsi que celle de leurs biens a adopté le 13 mai 2013 le règlement no. 124-2013 qui porte sur LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES. L'objectif premier de ce règlement est de sensibiliser les citoyens à la prévention des incendies que ce soit dans leurs résidences, leurs commerces ou même dans leurs entreprises.

Plusieurs points traitants de la protection ou de la prévention incendie ont été inséré dans ce règlement que ce soit, les issues de secours, les avertisseurs de fumée ou de monoxyde de carbone, les feux à ciel ouvert, les fausses alarmes incendie, les extincteurs portatifs et plusieurs autres, ce qui a apporter un éclairage plus précis aux propriétaires et occupants sur les mesures qui doivent être appliqués dans leurs bâtiments en matière de sécurité contre les incendies.

Suite à l'adoption du règlement, des visites de prévention seront effectués par les pompiers dans chacune des résidences de la municipalité afin dans un premier temps, de vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et par le fait même vous prodiguer quelques conseils sur la prévention des incendies dans votre foyer. En ce qui concerne les commerces et industries, des visites d'inspection seront effectuées par un technicien en prévention des incendies, ces visites seront échelonnées sur une période de cinq (5) ans.

Pour toute information concernant le nouveau règlement ou sur le déroulement des visites, n'hésitez pas à communiquer avec votre bureau municipal au 450-568-2139.

Note: le règlement est disponible sur le site internet de la municipalité à www.pierreville.net

DEUX FLEURONS DU QUÉBEC POUR PIERREVILLE

Dans le secteur Notre-Dame, nous avons dix boites à fleurs magnifiques pour accueillir les visiteurs et démontrer notre fierté.

Elles n'ont jamais été aussi belles et c'est grâce à l'expertise des cinq fermes suivantes :

Les Serres Jean Gagnon

Les Serres René Fontaine

Ferme des Ormes

Ferme Jean-Yves Gamelin

Les Serres Chantale et Diane Janelle

Vous les avez aménagées avec intérêt et votre contribution à l'embellissement de notre municipalité est très significative et appréciée de nous tous.

Nous vous remercions,

Marcel Lavoie, conseiller

LARGEUR DE L'EMPRISE DES VOIES DE CIRCULATION

Nous avons eu des demandes de citoyens voulant avoir des renseignements concernant les largeurs de l'emprise des voies de circulation afin qu'une rue devienne publique.

Voir le tableau ci-joint sur la disposition relative au tracé des rues.

Voies de circulation	Minimum	Maximum
Sentier piétonnier et cyclable	3 m (9,84 pi)	
Rue locale, rue en milieu rural et autre rue non urbaine	12 m (39,37 pi)	18 m (59,06 pi)
Rue collectrice et rue desservant un secteur industriel	18 m (59,06 pi)	22 m (72,18 pi)
Prolongement d'une rue existante	12 m, mais jamais inférieure à la largeur de l'emprise de la voie existante	Selon le type de voie de circulation

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Simon Lévesque, inspecteur à la MRC au 1-866-993-4717, poste 2

CYCLOTHON FAMILIAL 2013

Mot de Madame Thérèse Landry

Par une belle journée, 190 cyclistes étaient au rendez-vous et aucun accident n'a été signalé.

Merci à la Municipalité de Pierreville pour leur collaboration, en fournissant le camion municipal, la Sûreté du Québec, le corps policier d'Odanak, le service d'incendie et le service d'ambulance de Pierreville pour leur soutien professionnel.

Merci aux **Filles d'Isabelle** pour avoir pris en charge le dîner aux hot-dogs.

Merci à tous les bénévoles qui, de près ou de loin, ont fait du cyclothon familial 2013, un franc succès.

Merci aux **Chevaliers de Colomb** pour le tirage du vélo (don de la Banque Nationale).

Merci à tous et à l'an prochain!!!!

De gauche à droite: Martine Rapatel, représentante senior, service à la clientèle Banque Nationale, Audrey-Ann Descheneaux de Pierreville et Réjean Gamelin des Chevaliers de Colomb

Félicitations!!!!

Précisions sur le dossier « Piscine »

Au début de 2012, nous avons embauché les firmes Dessau Inc et Soucy Aquatic Inc. afin de nous fournir des évaluations de coûts pour refaire la structure de la piscine et changer notre système mécanique de filtration.

Suite aux résultats de ces études, nous avons pris la décision de mettre fin aux installations de notre piscine municipale pour les raisons suivantes, à savoir:

1) coûts de réfection des infrastructures (± 350 000$);
2) coûts d'opérations annuellement (± 41 000$);
3) diminution importante de baigneurs d'année en année;
4) problématique de recrutement de sauveteurs;
5) piscine en opération pendant une période restreinte (7 à 8 semaines par année)

Toutes ces considérations, nous ont conduits à prendre une décision difficile soit la démolition de la piscine et son remplacement par un espace de « skateparc », dont la mise en opération est prévu en septembre.

De plus, la pataugeoire est devenue l'emplacement des jeux d'eau, ils sont présentement en opération et ce, depuis le 9 août dernier.

En conclusion, nous sommes persuadés que ces nouveaux équipement rejoindront une plus grande clientèle de notre municipalité sur des périodes plus longues pendant l'année.

Le conseil municipal

Sûreté du Québec

Poste MRC Nicolet-Yamaska

District Mauricie-Centre du Québec

Vous arrive-t-il de ne pas boucler votre ceinture en vous disant que vous n'avez que quelques kilomètres à parcourir? Avez-vous tendance à ne pas vous attacher lorsque vous roulez en ville parce que vous croyez que le risque de collision est moins élevé?

Vous devez savoir que les routes sur lesquelles la vitesse maximale est de 80 km/h ou moins sont celles où, parmi les conducteurs et les passagers décédés ou ayant subi des blessures graves, le taux du non port de la ceinture est le plus élevé. Et pourtant… La ceinture de sécurité réduit de moitié les risques d'être tué ou blessé gravement

Faits saillants

Les données présentées ci-dessous sont fournies par la SAAQ

- Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité et que vous faites une collision, vous avez plus de chances d'être éjecté de votre véhicule. En plus, vous devez savoir que neuf personnes sur dix qui sont éjectées de leur véhicule décèdent.
- De 2008 à 2012, chaque année en moyenne, 100 personnes (conducteurs et passagers) décédées dans un accident de la route ne portaient pas leur ceinture de sécurité.
- Pour la période de 2006 à 2010, on constate que 37,1 % des conducteurs âgés de moins de 25 ans qui sont décédés ne portaient pas leur ceinture de sécurité versus 31,7 % pour l'ensemble des conducteurs.
- Selon un jumelage des fichiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et du Bureau du coroner, on constate que parmi les conducteurs décédés et ayant subi un alcootest, plus le taux d'alcoolémie est élevé, plus le taux du port de la ceinture diminue.
- L'usage combiné de la ceinture et du coussin gonflable diminue de 75 % les possibilités de blessures à la tête en cas de collision.

Lorsqu'un véhicule roule à 90 km/h, l'impact de la collision est le même que si la voiture avait fait une chute du haut d'un bâtiment de dix étages.

N'oubliez pas : le port de la ceinture de sécurité permet de prévenir les blessures corporelles, de diminuer la gravité des blessures et même de sauver des vies.

Passez un bel été, en sécurité sur nos routes.

Sgt Tommy Lemay

Parrain de la Municipalité Pierreville

Poste MRC Nicolet-Yamaska

Vous aimeriez être informé des développements des services des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO CQLM, des nouveautés et des sujets d'actualités littéraires?

C'est facile! Inscrivez-vous dès aujourd'hui à l'infolettre publiée au minimum 10 fois par année, entre septembre et juin. Une façon simple d'être bien renseigné et de garder contact avec votre bibliothèque municipale.

Comment?

En vous rendant sur le portail www.mabibliotheque/cqlm et en cliquant sur l'enveloppe située complètement au bas de la page, à droite.

Facile et gratuit!

SKATEPARC

Nous prévoyons terminé les travaux pour le skateparc très bientôt afin que celui-ci soit en fonction à compter de la mi-septembre.

Photo: Gracieuseté de Marcel Lavoie

MAISON DES JEUNES DU BAS ST-FRANÇOIS

10-A, RUE CENTRE COMMUNAUTAIRE

SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC (QC) J0G 1M0

TÉL: (450)568-6222 FAX: (450)568-5222

COURRIEL: mdjbasstfrancois@bellnet.ca

NOTRE DYNAMIQUE ÉQUIPE POUR L'ÉTÉ

STÉPHANIE MARTEL, COORDONNATRICE

JOANIE LANNEVILLE, ANIMATRICE-INTERVENANTE RESPONSABLE

JUSTINE M'SADOQUES PLOURDE, ANIMATRICE

ÉMILIE MORIN, ANIMATRICE

JEAN-MICHEL PROULX, ANIMATEUR

HORAIRE DE L'ÉTÉ

LA CARTE DE MEMBRE (5$)EST OBLIGATOIRE POUR LES SORTIES.

4 AOÛT	5 AOÛT	6 AOÛT	7 AOÛT	8 AOÛT	9 AOÛT	10 AOÛT
	13H À 22H30 *18H À 19H RÉUNION ÉQUIPE	13H À 22H30	13H À 22H30 Souper communautaire	13H À 22H30	TOUR DE L'ÎLE PIC-NIC MANOIR 9H À 16H 	
11 AOÛT	**12 AOÛT**	**13 AOÛT**	**14 AOÛT**	**15 AOÛT**	**16 AOÛT**	**17 AOÛT**
	13H À 22H30 *18H À 19H RÉUNION ÉQUIPE	ARBRE EN ARBRE 9H00 À 14H30 	13H À 22H30	13H À 22H30	13H À 22H30	TOURNOIS DE SOCCER 10H À 17H
18 AOÛT	**19 AOÛT**	**20 AOÛT**	**21 AOÛT**	**22 AOÛT**	**23 AOÛT**	**24 AOÛT**
TOURNOIS DE SOCCER 10H À 17H				CAMP DÉPART 9H JOANIE STÉPHANIE JUSTINE	CAMP RETOUR 17H	

SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK! NOUS AVONS MAITENANT UNE PUBLICISTE MÉGANE TESSIER QUI SE CHARGE DE BIEN VOUS INFORMER!

PREMIÈRE DISCO ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DE JEUNES

FÉLICITATIONS au comité de jeunes 2013 pour l'organisation de leur première « Disco »! Ce fut une belle réussite. Entre 30 et 40 jeunes se sont déplacés pour faire de cette soirée une réussite. Un montant de 120$ a été ajouté au coffre du comité de jeunes. Bravo pour votre implication!

Un merci spécial à notre animateur de la soirée « DJ Nick » qui a su mettre le dynamisme nécessaire pour que cette soirée reste gravée dans la mémoire de nos jeunes!

PROGRAMME BONNE ACTION

Chaque mois, un jeune est l'étoile du mois. Ce jeune est impliqué et participe activement aux tâches de la maison de jeunes. De plus, deux fois par année, trois jeunes se méritent une sortie spéciale avec l'équipe d'animation. L'an passé, il y a eu une sortie à arbre en arbre et le spectacle de Réal Béland au Théâtre Belcourt!

L'étoile du mois d'avril fut Yanick Desmarais de Pierreville et l'étoile du mois de mai et de juin fut Mégane Tessier de Saint-François-du-Lac. Ces jeunes ont vu leurs photos à l'honneur dans l'étoile. Ils se sont mérité un certificat cadeau de 15$ applicable sur la carte de membre ou sur les activités offertes à la MDJ!

Félicitations à vous deux!

POURSUIVRONT APRÈS LA PÉRIODE ESTIVALE

LUNDI AIDE AUX DEVOIRS (18H À 19H)

DU SPORT LORS DU MERCREDI EN ACTION (18H À 19H)

JEUDI ACTUALITÉ (1 FOIS PAR MOIS)

IMPROVISATION (1 FOIS PAR MOIS)

BABILLARD DE PRÉVENTION ET SENSIBILISATION (1 THÈME PAR MOIS)

PLUSIEURS ACTIVITÉS VOUS SERONT OFFERTES AUTANT À LA MDJ QU'À L'EXTÉRIEUR! SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK, C'EST LA MEILLEURE FAÇON DE NE RIEN MANQUEZ!